

Avis voté en plénière le 8 novembre 2011

# Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban

## Déclaration du groupe de la mutualité

Le caractère universel et transversal des conséquences du changement climatique réclame l'implication de tous à tous les niveaux, c'est-à-dire international, communautaire, national et local.

Les risques futurs induits par le changement climatique sont d'ordre écologiques (accidents météorologiques, sécheresse, inondations,...) économiques et sociaux (coût des adaptations, migrations des populations, ...) et sanitaires. Cette liste, non exhaustive, illustre parfaitement le fait que l'impact du changement climatique dépasse largement le cadre de mesures techniques isolées mais réclame des évolutions qui interpellent globalement nos modes de vie.

Concernant plus particulièrement le risque sanitaire, le professeur François Rodhain, de l'Institut Pasteur, soulignait que « *devant les risques que représente le changement climatique en matière de maladies infectieuses* » l'essentiel est de « *se préparer à l'imprévu* » en mettant prioritairement « *en place une surveillance épidémiologique permanente, fiable, sensible, très en amont, pour détecter tout phénomène inhabituel* » coordonnée « *avec des systèmes d'alerte rapide* ». Pour atteindre cet objectif, le groupe de la mutualité estime urgent de mettre de place des actions de sensibilisation de l'opinion publique.

L'adaptation au changement climatique est un impératif et notamment pour les populations les plus pauvres de la planète qui seront les premières victimes de ces catastrophes, ce qui creusera encore les inégalités entre pays. Le groupe de la mutualité est sensible à cette remarque et s'interroge sur l'équilibre des solutions, en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre entre les pays développés et les pays en voie de développement quand seul un quart des habitants du globe consomme les trois-quarts des ressources.

Agir pour le climat aura des effets à la fois économiques, sociaux et environnementaux qui permettront d'assurer la qualité de vie, la solidarité entre les générations et la cohésion sociale. Comme nous le rappelions au sujet de l'avis sur la compétitivité, il est indispensable d'anticiper un nouveau modèle de croissance et l'adaptation au changement climatique constitue une réelle opportunité en matière de développement économique qui s'engagerait vers une mutation écologique. Les mesures à prendre ne sont pas des utopies aussi bien dans les domaines énergétiques, agricoles que dans le changement de comportements : il s'agit de mieux consommer en adoptant une économie plus sobre en ressources naturelles. Ces mesures reposent sur un choix politique et de société qui réclame une implication forte et coordonnée des États entre

eux et des citoyens, à travers un investissement réel et immédiat en matière d'éducation et de recherche. L'enjeu de l'appropriation par le citoyen est d'autant plus prégnant, que différentes enquêtes démontrent (notamment le baromètre de la mobilité durable produit par la MACIF) que les français peu enclins à changer leurs habitudes, ne considèrent pas les enjeux environnementaux comme prioritaires. Ils doivent prendre conscience de la portée de leurs actions et ne pas adopter un comportement défaitiste quant à leur impact.

Pour atteindre ces objectifs, c'est bien d'une gouvernance mondiale, porteuse de résultats concrets et rapides, dont nous avons besoin. L'objectif n'est pas hors de portée, mais reste à en avoir la volonté politique, soutenue par la détermination de la société civile et des citoyens. Les décisions prises lors de la conférence de Durban seront, à ce titre, déterminantes pour notre avenir.

L'avis, tout en faisant œuvre de pédagogie, propose des moyens d'amélioration des processus de décisions, des mesures d'adaptation de nos modèles de production et de consommation, ainsi qu'une utilisation efficace et pérenne des financements, au service du bien-être des hommes et des femmes. Le groupe de la mutualité l'a voté sans hésitation.